

académie
Amiens



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Somme

éducation
nationale



Action culturelle

Juliette Goret-Drouhin
Coordonnatrice action culturelle

Téléphone
03 22 71 25 58
poste 25 58
Mél.

action-culturelle80@ac-amiens.fr

Dossier suivi par :

Frédéric Schildknecht
Conseiller pédagogique arts visuels
Coordinateur Ecole et Cinéma

Téléphone
06 25 80 35 79
Mél.

audiovisuel80@ac-amiens.fr

20 boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Amiens, le 11 mai 2015

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur Académique des Services
de l'Éducation Nationale de la Somme

à

Mesdames, Messieurs les Inspecteurs de
l'Éducation Nationale,
Mesdames, Messieurs les Directeurs,
Mesdames, Messieurs les enseignants

Objet : ***Ecole et cinéma 2015-2016***

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les modalités de mise en œuvre du dispositif *Ecole et cinéma* pour l'année scolaire 2015-2016.

Ce dispositif porté par le ministère de l'Éducation Nationale et le ministère de la Culture et de la Communication, associe la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le Centre National de la Cinématographie et de l'image animée (CNC) et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Somme (DSDEN), en collaboration avec le Ciné Saint-Leu d'Amiens.

Ce dispositif de qualité constitue un élément important dans la mise en place du parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves.

La réflexion des équipes pédagogiques doit permettre une approche variée de l'ensemble des domaines artistiques au cours de la scolarité primaire de l'élève au sein du projet d'école.

A ce titre, le dispositif départemental *Ecole et cinéma* qui sera organisé en 2015-2016 dans 22 lieux de cinéma (salles fixes ou circuit itinérant) favorise la proximité d'accès pour nombre d'écoles et entend limiter les problèmes de transport.

La rencontre de l'altérité au travers des personnages, des paysages, des cultures et modes de vies rencontrés dans les films et accompagnés d'un débat guidé par l'enseignant permet de constituer des jalons esthétiques, sensibles et culturels forts pour les élèves. En témoignent, les productions dans les classes et les différentes expositions organisées ces dernières années dans le département qui montrent les ponts avec d'autres formes artistiques.

Ce parcours culturel cinématographique se déroule sur l'ensemble de l'année scolaire. Des actions de formation sont décrites dans le dossier d'inscription.

Les classes de la Grande Section au CM2 qui souhaitent s'inscrire peuvent prendre connaissance du dossier d'information en ligne sur le site académique *Ecole et Cinéma*.



Modalités de pré-inscription :

En ligne sur le lien suivant <http://cinema.ia80.ac-amiens.fr/index.php/2015-2016/inscriptions-2015-2016>

- Dossier d'information
- Formulaire de pré-inscription à renseigner avant le 7 juin 2015.

Les inscriptions définitives seront annoncées lors de la réunion de bilan de l'année et de présentation 2015-2016 au Ciné St-Leu à Amiens de 13h30 à 16h.

Ce dossier est suivi par la coordination départementale :

- Le Ciné St-leu à Amiens pour les cinémas
- Le conseiller pédagogique en arts visuels, Frédéric Schildknecht

Je vous remercie de votre engagement dans ce dispositif.



Yves DELECLUSE